

**Comité
de la
rémunération
des procureurs
aux poursuites
criminelles
et pénales**

Québec, le 3 février 2015

**Membres du
Comité :**

**M^e Michel
Bouchard
Président**

Me Stéphanie Vallée
Ministre de la justice et
Procureure générale du Québec
Ministère de la Justice
Édifice Louis-Philippe-Pigeon
1200, route de l'Église, 9^{ème} étage
Québec (Québec) G1V 4M1

Objet : Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles
et pénales

Madame la Ministre,

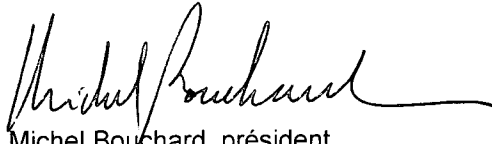
**L'Honorable André
Rochon
Avocat et juge de
la Cour d'appel du
Québec
à la retraite**

En conformité avec l'article 19.10 de la Loi sur le processus de détermination de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales et sur leur régime de négociation collective, nous avons l'honneur de vous transmettre sous pli les prévisions budgétaires du Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales pour les exercices financiers 2014-2015 et 2015-2016.

Nous prendrons soin de gérer ce budget dans un souci d'économie des ressources financières de l'État.

**M^{me} Madeleine
Paulin
Ex-secrétaire
générale
associée aux
emplois
supérieurs du
ministère du
Conseil exécutif**

Veuillez recevoir, madame la Ministre, nos salutations distinguées.



Michel Bouchard, président
Comité de la rémunération des procureurs
aux poursuites criminelles et pénales

p.j.

IMPORTANT

Notez que le dernier alinéa de l'article 19.10 de la Loi sur le processus de détermination de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales prévoit que la ministre de la Justice dépose à l'Assemblée nationale les prévisions budgétaires du comité dans les 10 jours de leur réception ou, si elle ne siège pas, dans les dix jours de la reprise de ses travaux.

COMITE SUR LA RÉMUNÉRATION
DES PROCUREURS AUX POURSUITES AUX POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

CATÉGORIES DE DÉPENSES	EXERCICE FINANCIER 2014-2015	EXERCICE FINANCIER 2015-2016
Rémunération		
Régulière	50 000.00 \$	105 000.00 \$
Occasionnelle	0.00 \$	0.00 \$
Sous-total	50 000.00 \$	105 000.00 \$
Fonctionnement - Autres dépenses		
Transport et communication	1 500.00 \$	10 000.00 \$
Services		
Contrats de services professionnelles		93 000.00 \$
Honoraires administratifs	12 000.00 \$	18 000.00 \$
Loyers - Location de salles		5 000.00 \$
Fournitures et approvisionnements (impression, frais de réunion, etc.)	500.00 \$	5 000.00 \$
Sous-total	14 000.00 \$	131 000.00 \$
Total	64 000.00 \$	236 000.00 \$